

Il correspondait avec les journaux, il leur communiquait ses informations, et il ne se passait guère de jour qu'il n'eût à leur adresser des lettres, des appels, des demandes, des avis ou des quittances.

Le bureau des renseignements était également organisé de manière à servir d'intermédiaire entre les prisonniers valides ou malades et leurs familles. Peu après le commencement de la guerre, l'ancien consul de France, M. Dervieu, intervint officieusement pour se procurer, sur une foule de soldats blessés ou disparus, les nouvelles qui manquaient, et c'est par l'Agence de Bâle que le Comité correspondait avec lui.

Mentionnons encore, au milieu de beaucoup de détails consignés dans le rapport, l'asile sanitaire fondé pour six mois aux bains de Töplitz, et calculé de manière à pouvoir héberger à la fois 300 malades et 60 officiers, les premiers étant parfaitement logés, nourris et soignés pendant quatre semaines, les officiers recevant une indemnité ou secours supplémentaire de 50 thalers, et se logeant comme ils l'entendaient. Plusieurs malades ont complètement recouvré la santé; d'autres, sans être entièrement rétablis, ont éprouvé une amélioration sensible; un très-petit nombre seulement ont dû quitter les bains sans avoir recouvré leurs forces. L'asile de Töplitz, ouvert le 15 avril, était encore en pleine activité le 31 juillet, au moment où le rapport a été publié.

Pour ce rapport, comme pour tous les autres, nous regrettons de ne pouvoir entrer dans plus de développements sur ce qu'il y a eu de charité vraie et de généreuse sympathie de la part des populations pour toutes les victimes de la guerre indistinctement, amis ou ennemis.

SUÈDE

DONS SUÉDOIS A L'AGENCE DE BALE

Dans le rapport final de notre Agence de Bâle, daté du 20 mai 1871, il s'est glissé une erreur de chiffres, dont nous ne nous som-

mes aperçus que tardivement, mais que nous tenons néanmoins à rectifier.

On lit, page 449 de l'édition française et page 310 de l'édition allemande, que les dons versés dans la caisse de l'Agence se sont élevés :

Pour la Suède	à	Fr. 153,152 —
Pour la Norvège	à	• 37,737 39

Soit ensemble, pour les deux pays à fr. 190,889 39

Or, si l'on additionne les dons partiels mentionnés dans les rapports successifs de l'Agence, on voit la même somme totale se partager différemment, et le compte doit être rétabli comme suit :

La Suède	Fr. 171,812 —
La Norvège	» 19,077 39
Ensemble	Fr. 190,889 39

SUISSE

INSTITUT INTERNATIONAL DE BALE POUR LA CONFECTION DE MEMBRES ARTIFICIELS

Cet utile établissement, rejeton de notre Agence de Bâle et héritier de ses traditions, a lancé, au mois de novembre dernier, la circulaire suivante :

« Le Comité international de Bâle pour la confection de membres artificiels, se voit dans l'obligation de cesser ses fonctions à la fin de ce mois, et ne pourvoira, jusqu'à ce terme, que les invalides qui se trouvent déjà dans le local assigné aux patients. Il n'y aura donc plus de nouvelle admission.

« Comme il reste cependant encore un grand nombre d'invalides